

Conditions Générales de Ventes FOURNALES SUSPENSION.

Article 1. – Champ d'application

Les présentes Conditions Générales de Vente (ci-après « CGV ») s'appliquent à toutes les ventes des produits (ci-après les « Articles ») ou de services après vente (ci-après « Prestation SAV ») par la société FOURNALES SUSPENSION, Société Anonyme, dont le siège social est 23 Z.A. Ribaute, 31130 Quint-Fonsegrives, France, immatriculée au RCS Toulouse sous le numéro 382 740 082 (ci-après FS).

Elles s'appliquent à la relation entre FOURNALES SUSPENSION et ses clients (ci-après le « Client »). La passation d'une commande implique l'adhésion entière et sans réserve du Client aux présentes CGV. Toute condition contraire opposée par le Client sera, donc, à défaut d'acceptation expresse, inopposable à FS, quel que soit le moment où elle aura pu être portée à sa connaissance.

Les CGV sont susceptibles de faire l'objet de modifications et de mises à jour.

Article 2. – Commandes – Tarifs.

Les commandes ne sont définitives que lorsqu'elles ont été confirmées par écrit (courrier, mail, télécopie).

Le Client s'engage à renseigner de bonne foi tous les champs de saisies obligatoires figurant dans les formulaires d'enregistrement et de commande.

Le client doit s'assurer de commander le produit correspondant à son besoin (type de véhicule, ULM ...) avant de passer la commande. En cas de doute, le Client peut contacter FS pour confirmer les références et les caractéristiques du produit. Il devra, par ailleurs, remplir avec précision les champs de renseignements complémentaires comprenant les informations relatives à l'utilisation du véhicule.

Les dimensions, les cotes et toutes mesures spécifiques sont sous la responsabilité du Client.

Le bénéfice de la commande est personnel à l'acheteur et ne peut être cédé sans l'accord de FS.

Aucune commande d'un montant inférieur à 50 euros ne pourra être acceptée.

Toute modification de commande demandée par le Client ne peut être prise en considération que si elle est parvenue par écrit ou par e-mail avant la fabrication spécifique du produit ou son assemblage pour un produit de série. FS se réserve le droit d'apporter à tout moment toute modification qu'il juge utile à ses produits et, ce sans obligation de modifier les produits précédemment livrés ou en cours de commande. Il se réserve aussi le droit de modifier sans avis préalable les modèles définis dans ses prospectus ou catalogues.

En cas d'annulation de la commande par le Client après son acceptation par FS, pour quelque raison que ce soit hormis la force majeure, l'acompte versé à la commande, tel que défini au moment de la passation de la commande sera de plein droit acquis à FS et ne pourra donner lieu à un quelconque remboursement.

Les prix des Articles ou des Prestations SAV, communiqués sur le Site, sont indiqués en Euros et s'entendent toutes taxes comprises (TTC) et hors frais de livraison.

FS s'accorde le droit de modifier ses tarifs à tout moment. Toutefois, elle s'engage à facturer les Articles ou les Prestations SAV au prix en vigueur à la date de la commande.

La TVA est incluse dans le prix annoncé de l'Article et des Prestations SAV. Les autres taxes et droits de nature douanière ou autres que le Client devra acquitter en fonction de son régime fiscal de son pays de destination, sont à la charge exclusive du Client, et en aucun cas ce dernier ne peut en demander le remboursement à FS. Des conditions tarifaires particulières peuvent être pratiquées en fonctions des spécificités demandées par le Client concernant, notamment, les produits spécifiques, les échantillons, les prototypes, les délais et conditions de règlement, les modalités et délais de livraison ou les conditions d'emballages et les modes de livraison particuliers.

Pour certaines familles de produits le Client pourra bénéficier de rabais, remises promotionnelles, ristournes ou de conditions d'enlèvement offertes. Une offre commerciale particulière sera alors adressée au Client par FS.

Du fait de l'acceptation de la commande, le Client reconnaît avoir pleine connaissance des présentes CGV qu'il agréé et accepte expressément tout en renonçant de facto à se prévaloir de tout document contradictoire ou de ses propres conditions générales d'achat.

Article 3. – Conditions de paiement.

Le règlement des commandes s'effectue par virement de banque, par carte de crédit, par chèque de banque, par LCR, par traite ou par billet à ordre. Chaque règlement doit correspondre au centime près au montant de la facture. Les conditions de paiement sont spécifiques et notifiées sur chaque facture.

Les acomptes et conditions de règlement accordées sont sous la seule et unique décision de FS

En l'absence de délai de paiement fixé par les parties, le délai de règlement, supplétif, est de 30 jours à compter de la date de réception des marchandises (art. L 441-6, al.8C. Com.).

Toute commande, quel que soit son pays d'origine, est payable en Euros.

La vente ne sera effective et donc constituante d'un lien juridique contractuel entre le Client et FS qu'une fois les sommes dues par le Client dûment et intégralement réglées à FS.

Aucun escompte ne sera consenti en cas de paiement anticipé.

En cas de retard de paiement et de versement des sommes dues par le Client au-delà du délai fixé, et après la date de paiement figurant sur la facture adressée à celui-ci, des pénalités de retard calculées au taux de trois fois le taux d'intérêt légal du montant TTC du prix d'acquisition figurant sur la facture seront automatiquement et de plein droit acquises à FS sans formalité aucune ni mise en demeure préalable, sans préjudice de toute autre action que FS serait en droit d'intenter, à ce titre, à l'encontre du Client.

En outre, une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement, d'un montant de QUARANTE (40) Euros sera due, de plein droit et sans notification préalable, en cas de retard de paiement. FS se réserve le droit de demander au Client, une indemnisation complémentaire si les frais de recouvrement effectivement engagés dépassaient ce montant, sur présentation des justificatifs. FS se réserve, jusqu'au paiement complet du prix par le Client, un droit de propriété sur les produits vendus, lui permettant de reprendre possession desdits produits. Tout acompte versé par le Client restera acquis à FS à titre d'indemnisation forfaitaire, sans préjudice de toutes autres actions qu'il serait en droit d'intenter de ce fait à l'encontre du Client. A défaut, FS serait en droit de retarder la livraison jusqu'à la présentation de ce justificatif de paiement.

Article 4. – Livraisons.

La livraison sera effectuée dans un délai accordé par les deux parties, en fonction des disponibilités et dans l'ordre d'arrivée des commandes.

Les marchandises seront livrées exclusivement à l'adresse indiquée lors de la commande.

La délivrance et la remise des produits pourront avoir lieu en tout autre lieu désigné par le Client, sous réserve d'un préavis explicitement formulé dans un délai minimum de 3 jours avant son expédition, aux frais exclusifs du Client.

De même, en cas de demandes particulières du Client concernant les conditions d'emballage ou de transport des produits commandés, dûment acceptées par écrit par FS, les coûts qui y sont liés feront l'objet d'une facturation spécifique complémentaire.

En cas de force majeure FS à la possibilité de procéder à des livraisons de façon globale ou partielle.

Les délais de livraison sont indiqués aussi exactement que possible mais sont fonction des possibilités d'approvisionnement et de transport de FS.

Les dépassements des délais de livraison ne peuvent donner lieu à dommages-intérêts, à retenue ni à annulation des commandes en cours.

Toutefois, si 2 mois après la date indicative de livraison, le produit n'a pas été livré, pour toute autre cause qu'un cas de force majeure, la vente pourra, alors, être annulé à la demande de l'une ou l'autre des parties. Le Client recevra le remboursement de son paiement à l'exclusion de toute indemnité ou dommages-intérêts.

Les produits voyagent aux risques et périls du Client.

Toute anomalie lors de la livraison devra être signalée sur le bordereau de livraison, daté et signé ainsi qu'à FS à l'adresse mail suivante infos@fournales.fr et ce dans les 48h suivant la réception.

Aucune réclamation ne pourra être valablement acceptée en cas de non respect de ces formalités par le Client.

Article 5. – Retour.

Le Client dispose d'un délai de sept (7) jours francs à compter de la réception des Articles pour exercer son droit de rétractation, sans justification ni pénalités (à l'exception de la prise en charge par ses soins des frais de retour).

Les Articles devront être retournés dans leur emballage d'origine, en parfait état et au complet (y compris les accessoires etc..) dans les 7 jours.

Pour ce faire, le Client doit informer le service clients de FS infos@fournales.fr, par écrit, de sa décision avant de retourner les produits

Le retour se fera sous l'entière responsabilité du Client à qui il appartient de prendre les dispositions nécessaires, à un retour exempt d'avaries.

En cas de détérioration même partielle de l'emballage, une décade pourra être appliquée sur le prix de vente.

Le remboursement s'effectuera au plus tard dans les 30 jours suivant la réception de l'article retourné, dans les conditions décrites dans la procédure, sous réserve de conformité, et d'absence d'altération des produits.

Article 6. – Garanties. Responsabilités.

Les Articles et Prestations vendus par FS sont soumis aux garanties légales des articles 1641 à 1648 du Code civil.

Article 1641 du Code civil : Le vendeur est tenu de la garantie à raison des défauts cachés de la chose vendue qui la rendent impropre à l'usage auquel on la destine, ou qui diminuent tellement cet usage, que le Client ne l'aurait pas acquise, ou n'en aurait donné qu'un moindre prix, s'il les avait connus.

Article 1648 alinéa premier du Code civil : L'action résultant des vices rédhibitoires doit être intentée par l'acquéreur, dans un délai de deux ans à compter de la découverte du vice.

Les Articles sont garantis contre tout défaut de matière, de fabrication ou de fonctionnement, dans les conditions définies par le fabricant (cf. Manuel d'utilisateur produit), durant une période de 24 mois à compter de la livraison au client final, et sous condition d'une utilisation normale du bien.

La garantie est exclue dans les cas suivants:

- modifications non spécifiées ni autorisées par FS
- mauvais montage ou montage sur un véhicule pour lequel le produit n'a pas été prévu
- détériorations dues à l'usure naturelle ou accident extérieur (rayures, impacts subis pendant l'utilisation du produit)
- mauvaise entretien et maintenance aléatoire
- utilisation anormale, non prévu par la destination du produit (exemple : utilisation en compétition pour un produit non prévu à cette destination)
- prototypes

Les objets publicitaires, les vêtements, les pièces d'usure, les joints, l'emballage, les rondelles ne sont pas couvertes par la garantie.

Au titre de la garantie, la seule obligation FS sera le remplacement gratuit ou la réparation gratuite de l'élément reconnu défectueux par ses services (le démontage, l'installation et les frais éventuels de port sont à la charge du Client). Les interventions au titre de la garantie ne la prolongent pas.

En cas de défaut de conformité, le Client peut choisir entre la réparation ou le remplacement du bien. Toutefois, FS peut ne pas procéder selon le choix du Client si ce choix entraîne un coût manifestement disproportionné au regard de l'autre modalité, compte tenu de la valeur du bien ou de l'importance du défaut. Il est alors tenu de procéder, sauf impossibilité, selon la modalité non choisie par le Client. Pour mettre en œuvre l'une de ces garanties le Client doit être en mesure de présenter des justificatifs (le bon de livraison, une facture comportant la date et les références de l'achat).

Les Articles proposés sont conformes à la législation Européenne et notamment à la législation française en vigueur au moment de la passation de la commande. La responsabilité FS ne saurait être engagée en cas de non-respect par le Client de la législation du pays où les Articles sont livrés. Il appartient au Client de vérifier auprès des autorités locales les modalités d'importation des Articles qu'il envisage de commander, et de les respecter sous son entière responsabilité.

Les photos des Articles sont présentées à titre illustratif seulement. En conséquence, la responsabilité de FS ne saurait être engagée en cas de différences entre les rendus des photos des Articles et les Articles livrés.

Sauf dol ou faute lourde et sauf cas de responsabilité du fait de produits défectueux, la responsabilité de FS, pour l'intégralité des préjudices réparables aux termes de la relation contractuelle conclue entre FS et le Client est limitée à la réparation des seuls dommages prévisibles, directs et matériels effectivement subis par le Client en raison du manquement de FS. Cette réparation ne pourra, en aucun cas, excéder le montant de son achat.

Il est précisé que, dans le cadre de la Commande, sont réputés constituer des dommages indirects n'ouvrant pas droit à réparation par FS, quand bien même ils seraient prévisibles, toutes pertes de bénéfices, de chiffre d'affaires, la privation d'économies et tous surcoûts, ainsi que toutes réclamations de tiers.

Article 7. – Réserve de propriété et transfert des risques.

Le transfert de la propriété s'exerce au moment de l'expédition de l'Article, sous condition du paiement définitif et total du prix. FS reste propriétaire des produits jusqu'au paiement intégral de la commande. Les marchandises voyagent aux risques et périls du Client ; de ce fait, le transfert des risques sur les produits de FS vers le Client à lieu dès le départ de chez FS.

Article 8. – Litiges.

Les présentes CGV sont soumises au droit français. En cas de litige, le tribunal de commerce de Toulouse sera la seule juridiction compétente. La langue officielle des présentes Conditions Générales est le français. L'usage de toute autre langue n'a qu'une valeur indicative. En cas de litige, seule la version française prévaut.